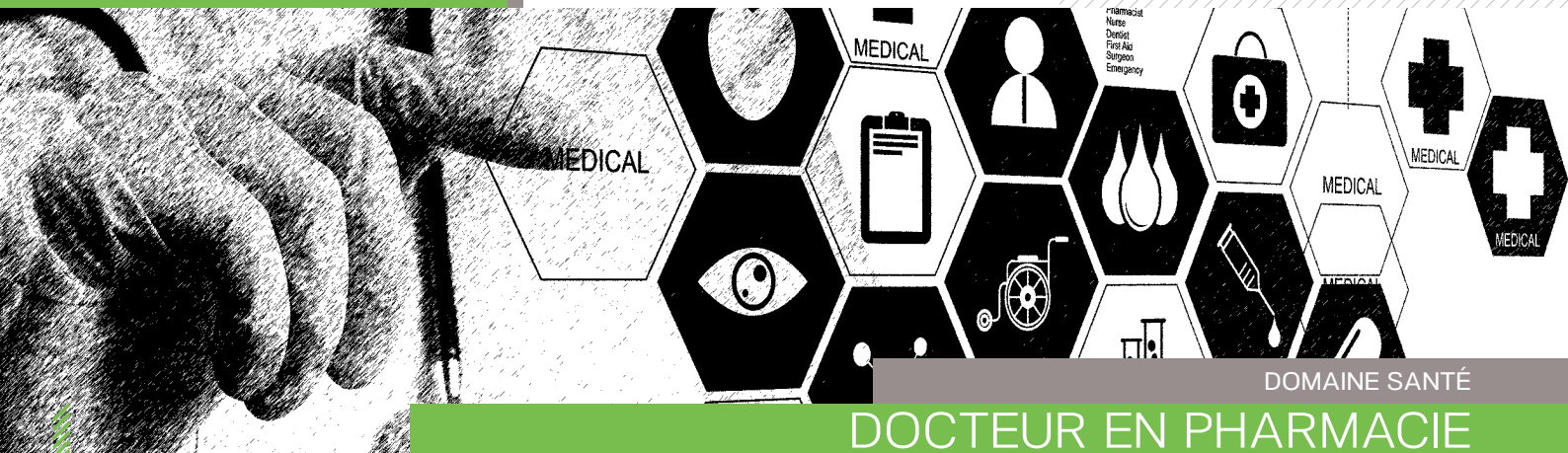




DOMAINE SANTÉ

DOCTEUR EN PHARMACIE

OBJECTIFS

Former des professionnels de santé compétents dans les domaines :

- ▶ du médicament et autres produits de santé
- ▶ des analyses de biologie médicale

ORGANISATION

La durée des études est de 6 ans. 1^{er} cycle : 3 ans (PACES, 2^{ème} et 3^{ème} année) / 2^{ème} cycle : 2 ans (4^{ème} année et 5^{ème} année hospitalo-universitaire) / 3^{ème} cycle court : 1 an (6^{ème} année) / Possibilité de faire un 3^{ème} cycle long : internat, doctorat d'université

COMPÉTENCES

Après avoir suivi cette formation, l'étudiant sera capable de :

Pharmacien d'officine

- ▶ Délivrer les médicaments sur prescription médicale ou dans le cadre de l'automédication en assurant le conseil au patient.
- ▶ Favoriser le bon usage du médicament
- ▶ Participer au suivi thérapeutique des patients atteints de maladie chronique
- ▶ Contribuer aux soins de premier recours et orienter vers d'autres professionnels de santé si nécessaire
- ▶ Réaliser des préparations médicamenteuses

Pharmacien dans l'industrie pharmaceutique

Contribuer :

- ▶ A la recherche et au développement
- ▶ A la production
- ▶ Aux affaires réglementaires
- ▶ Au contrôle et à l'assurance de la qualité
- ▶ Au marketing
- ▶ Aux essais cliniques

Pharmacien de la biologie médicale (secteur privé : laboratoire d'analyse médicale, clinique et secteur public : hôpital)

- ▶ Réaliser les prélèvements biologiques

- ▶ Réaliser les examens biologiques (sang, urines, ...)
- ▶ Interpréter les résultats des examens
- ▶ Pharmacien hospitalier
- ▶ Référencer les médicaments et autres produits de santé
- ▶ Analyser les prescriptions
- ▶ Approvisionner les services de soins en médicaments et produits de santé
- ▶ Réaliser les préparations médicamenteuses.

PROFIL POUR REUSSIR

- Être rigoureux
- Avoir un esprit scientifique
- Être disponible
- Avoir le sens du relationnel
- Savoir Travailler en équipe
- Savoir prendre des décisions
- Avoir le sens des responsabilités.



PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

1^{ER} CYCLE 2^{ÈME} ANNÉE

- ▶ UE Biodiversité 1 (13h)
- ▶ UE Voie d'accès 1 (47,5h)
- ▶ UE Sciences biologiques 1 (89,5h)
- ▶ UE Sciences analytiques 1 (77,5h)
- ▶ UE Sciences du médicament 1 (29h)
- ▶ UE Librement choisie (26h) ou Stage Recherche
- ▶ UE C2I niveau 1 (19h)
- ▶ TP Gestes de base (27h)
- ▶ UE Biodiversité 2 (24,5h)
- ▶ UE Voie d'accès 2 (28h)
- ▶ UE Sciences du médicament 2 (50h)
- ▶ UE Librement choisie (26h) ou stage Recherche
- ▶ UE Langue Vivante (19,5h)
- ▶ UE Sciences biologiques 2 (76h)
- ▶ UE Sciences analytiques 2 (48h)
- ▶ UE Sciences Pharmacologiques (44,5h)
- ▶ Stage d'initiation en Officine (6 semaines)

1^{ER} CYCLE 3^{ÈME} ANNÉE

- ▶ UE Organisation, gestion et communication (44,5h)
- ▶ UE Pathologie, sciences biologiques et thérapeutiques 1 (118h)
- ▶ UE Diabétologie et endocrinologie (62h)
- ▶ UE Biopharmacie (25,5h)
- ▶ UE Langues étrangères (15h)
- ▶ UE Librement choisie Générale ou parcours Internat ou parcours Recherche (26h)
- ▶ UE Langues étrangères (15h)
- ▶ UE Librement choisie Générale ou parcours Internat ou parcours Recherche (26h)
- ▶ UE Infectiologie clinique (106h)
- ▶ UE Douleur et maladies du SNC (82h)
- ▶ UE Recherche d'informations Scientifiques Médicales et Communication (22h)
- ▶ UE Systèmes de santé, santé publique (26h)
- ▶ Enseignements spécifiques (28h)
- ▶ Stage d'application en Officine (2 x 1 semaine)

2^{ÈME} CYCLE 4^{ÈME} ANNÉE

- ▶ UE Physiopathologie et traitements des pathologies ORL et broncho-pulmonaires (53h)
- ▶ UE Affections du système Cardiovasculaire (92h)
- ▶ UE Néphrologie, Urologie Gynécologie (43h)
- ▶ UE Pharmacie Clinique et Épidémiologie (24h)
- ▶ UE Règlementation, déontologie, environnement socio-économique (24h)

- ▶ UE Langues étrangères (15h)
- ▶ UE Librement choisie Générale ou parcours Internat ou parcours Recherche (26h)
- ▶ UE Gastro-Entero-Hépatologie (59h)
- ▶ UE Traitements des cancers et hémopathies (39h)
- ▶ UE Santé publique, politique de santé, éthique (20h)
- ▶ UE Education thérapeutique et conduite d'un entretien pharmaceutique (20h)
- ▶ Certificat de synthèse (9h)
- ▶ UE C2I Niveau 2 «Métiers de la santé» Parcours formation (10h)
- ▶ Stage d'application Thèmes coordonnées en Officine (2 x 1 semaine)

Filière Officine

- ▶ UE Dispensation des Médicaments et autres produits de santé (60h)
- ▶ UE Législation pharmaceutique et droit social (30h)
- ▶ UE Activités spécialisées à l'Officine 1 (30h)
- ▶ UE Librement choisie Spécifique Officine ou parcours Internat ou parcours Recherche (26h)

Filière Industrie

- ▶ UE Statistiques appliquées à des problématiques industrielles (25h)
- ▶ UE Recherche, développement et enregistrement des produits de santé, Démarche qualité (72h)
- ▶ UE Gestion (18h)
- ▶ UE Gestion des ressources humaines, animation d'équipe et formation (9h)
- ▶ UE Librement choisie Spécifique Officine ou parcours Internat ou parcours Recherche (26h)

2^{ÈME} CYCLE 5^{ÈME} ANNÉE

- ▶ UE Prise de fonction hospitalière (15h)
- ▶ UE Préparation à la thèse d'exercice (8h)

Filière Officine

- ▶ UE Dispensation des médicaments et autres produits de santé (30h)
- ▶ UE Activités Spécialisées à l'Officine 2 (30h)
- ▶ UE Suivis Pharmaceutique et Biologique des patients (27h)
- ▶ UE Pharmacien et environnement (30h)
- ▶ UE Librement choisie Spécifique Officine ou parcours Internat ou parcours Recherche (26h)
- ▶ UE Education thérapeutique du patient et accompagnement du patient (20h)
- ▶ UE Prise en charge globale pharmaceutique du patient (46h)
- ▶ UE Management de la qualité (14h)

PHARMACIEN // SANTÉ

- ▶ UE Comptabilité, gestion et management à l'officine (40h)
- ▶ UE Librement choisie Spécifique Officine ou parcours Recherche (26h)
- ▶ Stage Hospitalo-Universitaire (1 an à mi-temps)

Filière Industrie

- ▶ UE Enregistrement et économie du médicament et autres produits de santé (50h)
- ▶ UE Production, distribution et valorisation des produits de santé (80h)
- ▶ UE Application industrielle - Projet et stage
- ▶ UE Langue étrangère (24h)
- ▶ Stage Hospitalo-Universitaire (22 semaines à temps plein)
- ▶ Stage en Industrie (22 semaines à temps plein)

3^{ÈME} CYCLE 6^{ÈME} ANNÉE

Filière Officine

- ▶ UE Optimisation de la prise en charge pharmaceutique ambulatoire (20h)
- ▶ UE Optimisation de la surveillance d'une grossesse (23h)
- ▶ UE Pédiatrie : accompagnement de la naissance à la petite enfance (20h)
- ▶ UE Gériatrie : vieillissement et besoins fondamentaux (17,5h)
- ▶ UE Accompagnement et Oncologie - Soins Palliatifs (21,5h)
- ▶ UE Addictologie & Toxicomanie (18h)
- ▶ UE Orthopédie & MAD (46h)
- ▶ UE Préparations officinales et magistrales (21h)
- ▶ UE Droit Pharmaceutique et Sécurité Sociale (19h)
- ▶ UEL Mycologie (26h)
- ▶ UEL Cosmétologie (26h)
- ▶ UEL Nutrition (28h)
- ▶ Stage professionnel en Officine (6 mois à temps plein)

Filière Industrie

- ▶ UE Cadre Règlementaire et Techniques de Communication (dont anglais) (60h)
- ▶ UE Pharmacotechnie (60h) /
- ▶ UE Contrôle physico-chimique (60h)
- ▶ UE Affaires Technicoréglementaires (100h)
- ▶ UE Travaux Pratiques (160h)
- ▶ UE Application industrielle - Projet et Stage (160h)
- ▶ Stage professionnel en Industrie (6 mois à temps plein)

CONDITIONS D'ACCÈS

Depuis la réforme de la première année commune des études de santé (PACES) en 2009, celle-ci est commune aux études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et de maïeutique (sage-femme). Il faut être titulaire d'un baccalauréat, de préférence scientifique.

Pour être admis à poursuivre des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme au-delà de la PACES, il est nécessaire de figurer en rang utile sur la liste établie à l'issue des épreuves de classement de la filière choisie.

POURSUITE D'ÉTUDES

Les étudiants peuvent suivre un double cursus (master, école d'ingénieur, école de commerce, ...). A l'issue du Master, il est possible d'effectuer un Doctorat d'Université.

Le titulaire du Diplôme d'État de Docteur en Pharmacie peut poursuivre ses études avec un Diplôme d'Université (DU) ou un Diplôme inter-universités, par exemple : homéopathie, phytothérapie.

Comme pour tous les professionnels de santé, la formation continue est obligatoire.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les Docteurs en pharmacie peuvent exercer à titre libéral et/ou salarié selon les cas :

- à l'officine
- dans l'industrie pharmaceutique, cosmétique, agroalimentaire, ...
- dans les laboratoires d'analyses de biologie médicale
- dans les établissements de santé publics et privés
- dans les agences réglementaires (ANSM, HAS, ARS, ...)
- à l'Université et dans les organismes de recherche (INSERM, CNRS, INRA, ...)

INFORMATIONS

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (M.O.I.P.) 02 47 36 81 70
www.univ-tours.fr/moip

